

A-6,3



CABINET DU PREMIER MINISTRE

PROVINCE DE QUEBEC

Québec, le 13 janvier 1926

Mlle Idola Saint-Jean,  
4352, rue Saint-Denis,  
Montréal.

Mademoiselle,

Je reçois votre lettre en date du 12 janvier, mais je regrette de vous dire que, personnellement du moins, je n'ai pas changé d'idée au sujet de l'opportunité du suffrage féminin dans notre province.

Vous ne savez pas le nombre de personnes, d'abord très favorables à ce changement, qui viennent me dire qu'elles le regrettent parce que le vote féminin amène une complication très considérable dans notre système électoral, avec une dépense additionnelle énorme.

Mais, même si mon sentiment était tout autre, je dois vous dire que notre députation canadienne-française est, je pourrais dire, unanime contre le changement et ne serait pas prête à le voter.

Si une mesure, dans ce sens,

est présentée au cours de cette session, vous verrez qu'elle sera noyée et votre cause, toute chère qu'elle est pour vous, n'en profitera guère.

Je vous prie de ne pas voir dans mon attitude le sentiment que les femmes ne peuvent pas exercer le suffrage raisonnable et raisonné; ce sont d'autres considérations, que vous connaissez du reste, qui font que je n'y suis pas favorable.

Votre bien dévoué,

*A. A. Taschman*

L

Saint Christophe, La Baule, Loire inférieure

9 janvier 1926

Chère Mademoiselle,

S'il est une joie et une fierté pour un jeune écrivain c'est de recevoir le témoignage que vous lui adressez.

J'ai écrit la 1<sup>re</sup> partie de "Paroles d'un revenant" pour établir l'héroïsme de mes frères d'armes et pour que ne se réalise pas la déchirante prédiction de l'un d'eux avant de tomber au champ d'honneur "L'oubli descendra sur notre héroïsme et notre âme sera seule au monde à suivre le rivage où nous aurons roulé". (notre âme et Dieu, aurait-il pu ajouter) J'ai écrit la seconde partie "souvenirs d'hospitiaux" pour rendre hommage à Dieu, mon Sauveur, qui m'a comblé de ses secours en des années d'épreuve ardente et de bénédictions.

J'ai aussi publié ces confidences pour convaincre les déçus, les pères qu'avec la bonne volonté et le viatique de notre sainte religion il n'est pas de lâcheté qu'on ne puisse galvaniser, pas de martyre qu'on ne puisse transfigurer. --Non, chère Mademoiselle, n'en admirez pas. Il n'y a d'admirable dans mon passé que le Christ Jésus quand Il a daigné venir en moi assister ma misère de sa force et de sa félicité.

Oui, le Vrai Vainqueur dans le drame de ma vie, c'est le Christ Jésus, le Christ qui s'est proclamé "La Résurrection et la Vie" et qui a dit: "Quand je serai élevé de terre j'attirerai tout à moi". Oui, le Christ m'a attiré. Il m'a soulevé. Par Lui seul j'ai triomphé. Sans doute, j'ai lutté, j'ai souffert, j'ai réagi de toutes les énergies de ma pauvre nature, mais toutes les "Furies" de M. Ange et de Samothrace, toutes ces "Lorieuses chéries" seraient restées impuissantes pour me relever de l'abîme, sans les secours surnaturels de la grâce. Oui, sans ce Viatique Divin je ne serais plus de ce monde ou je m'y traiterais comme une loque.

Bien des rédacteurs de journaux et de revues ont parlé de mon courage "surnaturel". Je leur ai dit: écrivez "surnaturel" et ajoutez que ce mot est étranger à Jacques d'Arno, étranger à sa pauvre humanité. Il vient du ciel et doit y retourner avec nos actions de Grâces. Pardonnez-moi l'intimité de ces confidences, mais je vous les devais.

Puisse mes "Paroles d'un revenant" donner confiance à la jeunesse canadienne, qu'elle sache que la grâce Divine qui donne les forces héroïques ne se refuse jamais à ceux qui l'implorent de tout leur cœur dans l'obéissance à la Loi Divine, dans la prière et la sainte Eucharistie.

Je vous remercie de tout cœur de m'avoir envoyé ces extraits de la presse canadienne. Je regrette de ne pouvoir être transporté sur des ailes d'aigle jusqu'à Montréal. J'aimerais connaître la charmante et éloquentة conférencière qui aime tant la France. Vienne ce jour, c'est mon vœu très ardent.

Avant de terminer cette lettre je voudrais vous demander si vous connaissez au Canada un bon éditeur qui puisse publier et lancer une traduction dans votre pays. Je vous parle de l'éditeur avant de vous parler du traducteur ou de la traductrice, parce que le difficile ce n'est pas de bien traduire c'est de publier cette traduction et de la publier même dans les meilleures conditions de succès et de diffusion.

COLLECTION GAGNON

210, rue Sherbrooke Est  
Montréal, H2L 1L9

Oh! chère Mademoiselle, ne voyez pas dans ce mot succès le moindre désir de gloire. Peu m'importe d'entendre mon nom "grossir dans les bouches de suivre de la célébrité" comme l'a dit un poète de chez nous. J'ai marché trop longtemps sous la griffe de la mort, j'ai trop de fois senti la fragilité effroyable de cette vie pour ne pas trouver un goût à de cendre à toute renommée périssable et pour ne pas mépriser toute grandeur qui n'est pas éternelle. Le succès dont je parle ici je le rêve au Canada purement apostolique, si je ne suis pas trop indigne de cette aspiration, et dans cette intention il faut que l'éditeur de là-bas ait dans votre pays une autorité une influence comme celle de Plon Rourrit par exemple, en France. Quand vous aurez cet éditeur, il saura bien lui trouver un traducteur ou une traductrice. J'ai reçu beaucoup de sollicitations de traductions pour (l'Angleterre et l'Amérique) mais ces personnes n'ayant pas encore d'éditeurs, j'ai dû refuser jusqu'à ce jour.

Je compte sur vous, chère Mademoiselle, pour me découvrir cet éditeur.

Je dépose à vos pieds avec mes meilleurs vœux de bonne et sainte année, l'expression de ma religieuse amitié dans le Christ.

Jacques d'Arnoux

P.S. J'oubliais une misérable condition matérielle, comme depuis la mort de mon père: je suis resté chef de famille (je parle de mes frères et sœurs) et comme je n'ai que des ressources très modiques pour soutenir de grandes charges, je serais heureux d'avoir un éditeur généreux qui me fasse de bonnes conditions et si possible que le traducteur ou la traductrice me fasse la cession gratuite de ses droits, c'est-à-dire se déquille en ma faveur des bénéfices matériels de cette traduction.

Ce n'est pas pour moi, hélas, mais pour les miens qui ont le plus grand besoin de mes secours.

BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL  
COLLECTION GAGNON  
1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

Février 8-1927

Delle. Idola St. Jean.

4352 St. Denis.

Ville.

Mademoiselle.

J'accuse réception du Livre des Minutes, du  
Comité Provincial, pour le suffrage féminin, pour lequel je vous  
remercie-

Auriez-vous la bonté de m'envoyer par le cour-  
rier, une note explicative, pour les trois premières feuilles qui  
manquent au dit Livre .-

Votre dévouée,

Dame Arthur Léger,

-Présidente-

Montréal 8 Mars 1927

Madame H. Fassi,  
Sec. du Comité du Suffrage Provincial

Madame,

Pour donner suite à votre  
demande faite le 25 du mois dernier;

J'ai l'honneur de vous transmettre  
copie des minutes de l'Assemblée du  
Suffrage; Assemblée tenue en  
l'Hotel Mont-Royal - 6 dec 1926 @  
8 $\frac{1}{2}$  hrs du soir.

Minutes

Le 6 Dec 1926 - Une assemblée régulière  
du C. S. P. a été tenue sous  
la présidence de Mesdames Symon  
et Fassi -

M<sup>me</sup> J. Mercier tenait les minutes  
remplaçant à cette assemblée M<sup>elle</sup>  
J. St Jean secrétaire française

Les dames présentes discutent le nombre probable de déléguées qu'il faudrait envoyer en délégalion à Québec - Les opinions sont partagées. Les une sont pour une délégalion nombreuse, les autres pour un nombre moindre. - La question reste ouverte pour une prochaine assemblée -

M<sup>me</sup> Grouin en sa qualité de trésorière du C. du S. F. P. rend les comptes pour l'année 1926 - Mesdames Fasse et Seampson sont choisies pour faire rapport du scrutin - qui est pris - ce soir là pour la mise en nomination pour les officiers du dit Comité - pour l'année 1927.

Il est décidé que la prochaine assemblée aura lieu le 10<sup>e</sup> Janv 1927 à l'Hotel Mont-Royal à dix heures du matin -

Je certifie la présente copie conforme aux notes originales.

Antoinette Grouin  
Archives de la Ville de Montréal

Le Comité Provincial du Suffrage Féminin  
(The Provincial Franchise Committee)

BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

Présidente :

Mme Arthur Léger

Prés. Honoraire:

Mme Pierre Casgrain

Secrétaire :

Mme Henriette Tasse Monsieur,

Trésorière:

Mme J. P. R. Drouin

President:

Mrs. E. T. Sampson

Hon. President:

Mrs. Walter Lyman

Secretary:

Mrs. M. D. Cushing

Montréal, 26 février 1927

Au cours de cette session, M. V. Marchand présentera un bill à

l'effet d'accorder le suffrage provincial aux femmes de Québec.

Nous vous prions de bien vouloir donner une attention sérieuse à cette mesure, que vous avez la certitude de voir adopter un jour ou l'autre par la Législature de la Province de Québec. L'universalité du mouvement, qui appelle la femme à l'exercice de ses droits politiques, est en soi un argument et repose sur des motifs sérieux. Les pays qui ont adopté le suffrage féminin y voient une source nouvelle d'inspiration sociale et humanitaire dans la confection de leurs lois, comme un rempart contre la désorganisation de la société assaillie par des doctrines subversives.

Non seulement ils ont donné le droit de vote aux femmes, parce qu'en toute justice elles devaient le posséder, mais ils ont mis leur confiance en elles, pour relever le niveau de la vie publique et insuffler dans l'âme de l'enfant l'esprit civique. Si nous voulons qu'avec la famille, la petite école nous donne des citoyens utiles, il faut que l'institutrice comprenne la portée du vote et sache s'en servir.

Priver les femmes de Québec du droit de vote, c'est nous vouer à l'infériorité en face des autres provinces du Dominion; c'est comprimer le développement de nos forces nationales; c'est diminuer l'influence française au pays; c'est réduire les énergies de notre race de moitié; c'est dans l'histoire de la civilisation marcher les derniers.

Pour rester sans reproche en face de l'avenir, il faut que le vote des femmes s'inscrive sans délai dans la loi électorale.

Nous vous prions d'appuyer le bill de M. V. Marchand en faveur du suffrage féminin.

Henriette Tasse,  
Secrétaire



Editor  
The Star,  
St. James St.  
City  
Sir:-

Madame P.F. Casgrain  
246 Elm Ave.,  
Westmount, P.Q.  
April 28/28

Will you permit a member of the sex which our Supreme Court held is not fit and qualified for appointment to the Senate, to express her appreciation of the declaration made in the House of Commons, by the Honorable Ernest Lapointe, Minister of Justice, that the Government would endeavor to have the British North America Act amended, in order to remove the disqualification under which we women presently labor. What makes the declaration all the more satisfactory, is that it was made so promptly after the decision rendered by their Lordships of the Supreme Court.

I am not legally competent to discuss the soundness of the judgment. What will undoubtedly strike the layman as somewhat singular, is that the Act was construed as it was enacted in 1867. We have gone a long way since that rather remote period, and the majority of sensible men, statesmen and politicians, who are anxious to be fair, have concluded, that women who labor in the home or earn a livelihood in a gainful occupation or profession, thus directly or indirectly contributing to the tax fund of the country and the general welfare, are entitled to the suffrage in the same way as the heretofore specially privileged male members of the community.

Mr. Lapointe and the Government, are to be congratulated on the stand they have taken. It will earn them the sympathy and support of all justice loving persons, not the least important of whom, are the hundreds of thousands of women having the right to vote in the several provinces and likewise enjoy the same right in connection with Dominion elections and who cannot be blamed for thinking that throughout this Dominion can easily be found highly educated and brilliantly intellectual women, who will be a very valuable acquisition to the Red Chamber.

I trust that the women of my own province for whom our men have always expressed admiration and respect, (even those who are opposed to their being given the right to vote in provincial elections,) will make their influence felt. The cause and the issue are superior to individual differences or personal inclinations. The women of Canada, are equally as necessary to its development, welfare and prosperity, as their husbands, brothers and sons.

I trust that there will be no objection when the Government through its responsible ministers, will ask the Imperial Parliament to amend the Act so that His Majesty's representative in Canada can call women to the Senate. I think it would be advisable for various organizations regardless of their being wholly feminine or masculine in their composition, to express themselves strongly in favour of the required legislation ~~in order that it may be enacted without delay~~ being enacted without delay in order to remove the disability they now labor under.

I was prompted to write you, Mr. Editor, because knowing as I do, the qualities and qualifications of a great many women of my own race in this city and Province, I feel that I would be lacking in appreciation if I did not express my own views through the medium of this communication which I trust you will find good enough to print.

COLLECTION GAGNON  
1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

Thérèse F. Casgrain

"Maire"

P-152

BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL  
COLLECTION GAGNON  
1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

*Hôtel-de-Ville*



*Montreal*, le 30 octobre 1928.

Le maire de Montréal remercie  
le Comité Provincial du Suffrage  
Féminin de son aimable invitation  
d'assister à un dîner, le 31 oc-  
tobre courant, et il accepte avec  
plaisir.



BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL  
COLLECTION  
11210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

Montréal, le 25 oct., 1928  
437, rue St. Jacques

Madame F. Faure  
4262 Avenue Road  
Westmount

Madame;-

J'accuse réception de votre aimable invitation du 23 du courant à assister au banquet du Comité du Suffrage Féminin, qui aura lieu le 31 octobre prochain, et vous inclus avec la présente chèque au montant de \$3.50 en paiement des deux billets que vous m'avez fait parvenir

A moins de circonstances imprévues, Madame Marchand et moi-même seront heureux d'assister à ce diner.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes plus respectueux hommages.

Victor Marchand M.P.P.



LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA

OTTAWA

Montréal, P.Q.  
le 26 octobre 1928.

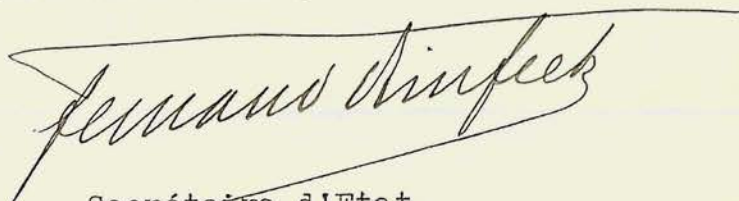
Chère Madame,

J'ai reçu votre très aimable invitation d'assister au diner que le Comité Provincial du Suffrage Féminin offrira le 31 octobre prochain à l'Honorable Ernest Lapointe.

C'est avec plaisir que je serai des vôtres ce soir-là et j'en profite pour vous exprimer toute la sympathie que j'ai pour votre Comité et l'oeuvre qu'il poursuit.

chère madame, Veuillez bien me croire,

Votre bien dévoué,

  
Secrétaire d'Etat.

Mme F. Faure,  
4268 Avenue Road,  
Westmount, P.Q.



Montréal 24 Octobre 1928

Le Comité Provincial du Suffrage Féminin.

Mad. F. Faure, Secrétaire.

Cher Madame: —

Il me fait plaisir de recevoir votre aimable invitation  
au dîner du 31 Octobre courant et je serai un des vôtres à  
cette occasion.

Votre tout dévoué.

*W. Tremblay*  
..... P. P.

1823 William David.

7-876

BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9



CABINET DU MINISTRE DE LA JUSTICE  
CANADA

Chère Madame Faure,

Je reçois votre lettre  
m'invitant à adresser  
la parole à une réunion  
de votre association.

Je crois me rappeler  
avoir presque donné  
l'assurance à votre  
Présidente que ma  
réponse serait affir-  
mative.

Il ne me restera

plus qu'à m'exécuter -

Mais nous entendons  
savant à la date  
définitive. Et me  
faudra aussi décider  
quel sujet devra être  
traité, et nous en  
avisés -

Veillez après l'ex-  
pression de mes meilleurs  
souhaits -

à vous remercier

Paul Apovito

20 sept. 1928

Editor  
The Star,  
St. James St.  
CITY





CABINET DU MINISTRE DE LA JUSTICE  
CANADA

7-8,7  
BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL  
COLLECTION GAGNON  
1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

*Ottawa*, le 14 novembre, 1928.

Madame F. Faure,  
Secrétaire Française,  
"Le Comité Provincial du Suffrage Féminin",  
4268, Avenue Road,  
Westmount, - (MONTREAL), P.-Q.

Chère Madame,

Je reçois à l'instant votre lettre du  
12 novembre.

Cette causerie du 31 octobre fut un réel  
plaisir pour moi, et vous voudrez bien accepter pour vous-même  
et pour le Comité Provincial du Suffrage Féminin mes sincères  
remerciements pour vos aimables paroles à mon adresse.

Veuillez agréer, chère Madame, l'expression  
de mes meilleurs sentiments.

Ministre de la Justice.

E/L



BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL  
COLLECTION GAGNON  
1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

Montréal

10 Sept - 1925 -

Madame Farn-

Veuillez accepter ma résignation  
comme membre du suffrage  
Bien à vous

Catherine M. C. Agvain  
1207 Avenue Essex-

# Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec

(Canadian Alliance for Woman's Vote in Quebec)

BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

"Je considère comme un reste de  
barbarie que l'on n'ait pas encore  
accordé le droit de vote aux femmes  
de France."

MGR. BAUDRILLART  
de l'Académie Française

## COMITÉ EXÉCUTIF :

*Idola Saint-Jean*, Présidente  
*Mme C. LeBeuf*, Vice-Présidente  
*Mme M. Grant de Rouen*, Secrétaire  
*Mme Joseph Mercure*, Trésorière  
*Mlle Corinne LeMoyne*, Conseillère



Montréal, November 10th.  
1928.

Mrs. Pierre Casgrain, President,  
Provincial Suffrage Committee,  
246 Elm Avenue,  
Westmount, Que.

Dear Madam:-

On Sunday, November Eighteenth  
next, at three o'clock, the Canadian Alliance for  
Woman's Vote in Quebec, are holding a Tea and  
Reception in the Rose Room; the President and  
members cordially invite you to attend; a chair  
will be reserved for you at the honor table.

The members of your Committee are also  
assured of a cordial welcome, should they favor  
us with their presence.

I am, yours very truly,

*Marion Grant de Rouen.*

(Mrs.) MARION GRANT deROUEN.

Hon. Secretary,

P.O. Box 13  
Station \*B\*

# Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec

(Canadian Alliance for Woman's Vote in Quebec)

BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL

COLLECTION GAGNON

1210, rue Sherbrooke Est

Montréal H2L 1L9

"Je considère comme un reste de  
barbarie que l'on n'ait pas encore  
accordé le droit de vote aux femmes  
de France."

MGR. BAUDRILLART  
de l'Académie Française

## COMITÉ EXÉCUTIF :

Idola Saint-Jean, Présidente  
Mme C. LeBeuf, Vice-Présidente  
Mme M. Grant de Rouen, Secrétaire  
Mme Joseph-Mercure, Trésorière  
Mlle Corinne LeMoine, Conseillère



Montréal, le 10 octobre,  
1928.

Madame F. Faure, Secrétaire,  
Le Comité Provincial du Suffrage Féminin.  
4268 Avenue Road,  
Westmount. Que.

Madame:-

Le Comité Exécutif de L'Alliance Canadienne Pour le Vote des Femmes du Québec, réuni en conseil hier, mardi le 9 octobre, à l'Hotel Windsor, a pris connaissance de la lettre du Comité Provincial du Suffrage Féminin, en date du 8 octobre; invitant la Présidente, Melle. Saint Jean à assister au dîner du 31 octobre, quand L'Honorable Mons. Lapointe, sera l'orateur. Les membres du Comité apprécient l'amabilité que vous avez eue, à leur égard en cette occasion, mais regrettent de ne pouvoir accepter cette invitation.

Veillez, Madame, recevoir les sentiments de ma haute considération,

(Mde.) MARION GRANT de ROUEN.

Sec. Hon.,

Caiser Postale 13  
Station \*B\*  
Montreal.

Montréal, 29 octobre 1928.

Madame F. Faure,  
4268 avenue Road,  
Westmount.

Madame,

J'ai reçu instruction de  
l'honorable M. DuTremblay de répondre  
à votre lettre du 20 octobre courant  
et de vous dire qu'il vous remercie  
beaucoup, mais qu'il regrette ne pou-  
voir se rendre à votre aimable invi-  
tation d'assister au dîner qui sera  
donné le 31 octobre, vu qu'il sera  
absent ce jour-là.

Bien à vous,

*M. L. Bélanger*  
Secrétaire.

"Barry"  
7. 8. 12  
3749 rue Jeanne Mance

Montréal, 25 Octobre, 1928.

Madame,

BIBLIOTHÈQUE de la  
VILLE de MONTRÉAL  
COLLECTION GAGNON  
1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal H2L 1L9

Je regrette vivement  
-ment ne pouvoir assister au  
dîner qui organise le Comité  
Provincial du Suffrage Féminin.

Je passerai le billet - pour  
lequel j'inclus un dollar sans  
autre - quinze, à une amie.  
Je regrette vivement - qu'il  
me soit - impossible d'aller

J'aurais aimé - que avant le  
plaisir d'entendre l'honorable  
Crest Lapointe - à ce dîner.  
Le Ministre de la Justice est

l'un de nos hommes les plus  
éminents. il mérite bien

notre estime et notre ad-

miration; et encore une fois  
je regrette vivement - qu'il  
me soit - impossible d'aller  
l'accompagner mercredi soir pro-

chain. nul doute que cette soirée  
remportera un grand succès.  
Avec l'assurance de mes  
meilleures sentiments.

Hélène Lucie Barry  
(Madame Gerald J. Barry)

Madame François Dauré, Directeur